

La position concurrentielle de la SEE par rapport aux OCE

Le succès avec lequel les exportateurs canadiens accèdent aux marchés étrangers (en particulier pour fournir des produits ou des services liés aux infrastructures) dépend dans une large mesure de la position concurrentielle de la SEE par rapport à celle des OCE des autres pays et aux sources importantes de financement privé, en particulier les principales banques et maisons de placement étrangères. Cette dépendance a amené la Société à adopter une position stratégique fort dynamique dans la plupart des questions liées à sa compétitivité internationale.

Comme on l'aura remarqué dans la discussion qui précède, il n'y a pas de système de crédit à l'exportation « type » dans le Groupe des sept. En Europe, les OCE « officiels » (qui sont assujettis au *Consensus* de l'OCDE) sont normalement des organismes d'assurance qui considèrent que leurs « clients » sont des institutions financières nationales auxquelles ils fournissent du soutien sous forme d'assurance et de garantie de crédit. Le Canada fait exception à cette règle, étant le seul pays dont l'OCE est une institution à vocation multiple, qui effectue des prêts et des opérations d'assurance et de garantie, et fait des placements en actions. La plupart des OCE ont en premier lieu le statut de prêteur en dernier ressort, en ce sens qu'ils ne traitent qu'avec les entreprises qui se sont d'abord adressées au secteur privé national. Finalement, la SEE est aussi unique en son genre, dans la mesure où elle finance ses propres opérations par le truchement de son programme d'emprunt de trésorerie, tandis que la plupart des autres OCE reçoivent des crédits de leurs gouvernements. Cependant, le trait distinctif de la SEE est la perception qu'elle a de sa clientèle. La SEE considère que ses clients sont les exportateurs canadiens, tandis que la plupart des OCE estiment que leur clientèle est constituée des institutions financières auxquelles ils fournissent du soutien. Il en résulte que l'OCE du Canada est un organisme très axé sur sa clientèle et hautement concurrentiel sur le plan international.

Le marché international sur lequel oeuvre la SEE a subi des mutations profondes ces dernières années. La tendance à la privatisation et à la mise en place de projets de financement à recours limité s'est poursuivie vigoureusement et s'est accompagnée d'un déclin correspondant des emprunts souverains à travers le monde. Cette tendance explique la portion croissante des activités menées par la Société dans le financement de projets relevant de la « vitrine commerciale ».

Le marché de l'assurance-crédit à court terme a bénéficié d'une importante entrée de capitaux privés qui, du moins en Europe, a permis l'éviction des anciennes sociétés d'État d'assurance-crédit à court terme. Les sociétés d'assurance-crédit du secteur privé européen offrent aussi une couverture contre le risque politique.

Dans une perspective à moyen et à long terme, le rôle traditionnel des OCE, qui consiste à combler un vide, a été examiné en fonction de divers facteurs présentant une grande importance pour les différents pays. Parmi ces facteurs, il faut citer un secteur financier privé beaucoup plus dynamique, une vigueur accrue découlant du regroupement de grandes institutions financières et une modification du type des activités offertes en vue de la création de mécanismes plus gérables sur le plan du risque. Dans le domaine des emprunts souverains, les OCE détiennent un avantage comme « créanciers privilégiés »